

R044/2024/471

## OBJECTIF:

Améliorer la pratique de la pulvérisation en grandes cultures pour maximiser l'efficacité au champ. Connaître les conditions d'application et les modes d'action des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants.

**PUBLIC :** Exploitants agricoles en grandes cultures.

**PRÉ-REQUIS :** aucun

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :** Questionnaire d'évaluation en fin de formation

## Modalités

**2 jours** (14 heures)  
**18 et 19 mars 2024**  
**à Ste Croix en plaine**

9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Repas : restaurant  
(à charge du participant)

### Intervenant(s) :

François LANNUZEL, Bruno SCHMITT  
Conseillers grandes cultures  
Chambre d'agriculture d'Alsace.

### Participation des stagiaires:

Chef/associé/collaborateur  
exploitant\* : **80 €**

(\*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3000 € par Vivea)

Exploitant en démarche  
d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité  
agricole : **100 €**

Salarié d'une entreprise  
affiliée Ociat (ex-FAFSEA) : **300 €**  
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **400 €**

### Formation cofinancée par :



## Contenu :

- ◆ Le triangle de la pulvérisation (type de buse, volume d'eau, vitesse d'avancement)
- ◆ Les conditions de traitement (météo, sol, stade de la cible)
- ◆ La qualité de l'eau (dureté, ph) et ses incidences
- ◆ Les modes d'action des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants
- ◆ Le bas-volume : intérêt et mise en œuvre
- ◆ La réduction des doses, à quelles conditions ?

## Méthodes pédagogiques :

Apport théorique vidéoprojeté, échange d'expérience.

## JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :  
François LANNUZEL tél. 06 08 91 64 67  
francois.lannuzel@alsace.chambagri.fr



## Contact

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référent handicap : Sébastien LIBBRECHT (03 88 19 17 07)

Service Formation-Emploi  
2 rue de Rome  
CS 30 022 - Schiltigheim  
67013 STRASBOURG CEDEX  
formation-professionnelle  
@alsace.chambagri.fr

**Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.**

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>